

Réponse à une demande de Permission de Voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1053304/CAN400644/2402791 /

UI AURA (Auvergne Puy de Dôme)

Date : 18/10/2024

52 RUE DE LA PARLETTE

Contact : Cedric DELPUECH

63962 CLERMONT FERRAND 9

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

FAURE GREGORY
RUE SAINT MARTIN DE VALOIS SC FAURE MOMBELET
15310
ST CERNIN
0786907962
sas.viguier@gmail.com

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Mairie de Saint CERNIN
LE BOURG

15310 ST CERNIN

Permission accordée : Conformément à la PI du 7/11/2024

Date et signature : (Nom et qualité)

Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC



Vincent GALIBERN

Le 18/11/2024

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par
arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux

15310 ST CERNIN - RUE SAINT MARTIN DE VALOIS.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	12		m. d'alvéole	24	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : Travaux droit au terrain. 12,00m de tranchée en traversée de route

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 18/11/2024

Durée prévisible des travaux : 2.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033

Gestionnaire de voirie : 77032 Mairie de Saint Cernin

MAIRIE SAINT CERNIN

SAINT CERNIN , le 08 NOV. 2024

Le Maire de la Commune de SAINT CERNIN
à Monsieur le Président
du Conseil départemental du Cantal

DEMANDE D'AVIS SUR PERMISSION DE VOIRIE AU TITRE DE L'ARTICLE L 112-3 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE

OBJET DE LA DEMANDE :

Demander : ORANGE pour la PARTIE DROIT AU TERRAIN

Dates des travaux :

Voies concernées : Route départementale n°160

Commune(s) : SAINT CERNIN

Adresse : RUE SAINT MARTIN DE VALOIS

Description des travaux : **Travaux pour la fibre**

Prescriptions proposées :

- Création d'une artère fibre conformément à la proposition d'implantation ci-jointe

AVIS (1) : Favorable - ~~Défavorable~~ pour les motifs suivants :

Le Maire de la Commune de SAINT CERNIN

R. DUSOLS,





PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 160

Demande de: ORANGE pour la PARTIE DROIT AU TERRAIN

Objet de la demande: Travaux pour la fibre

Commune(s): ST CERNIN RUE ST MARTIN DE VALOIS

Le 7 novembre 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Cedric Delpuech représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage



Delpuech Cedric
c=FR, o=Orange,
cn=Delpuech Cedric,
email=cedric.delpuech@
orange.com
2024.11.18 07:40:36
+01'00'

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

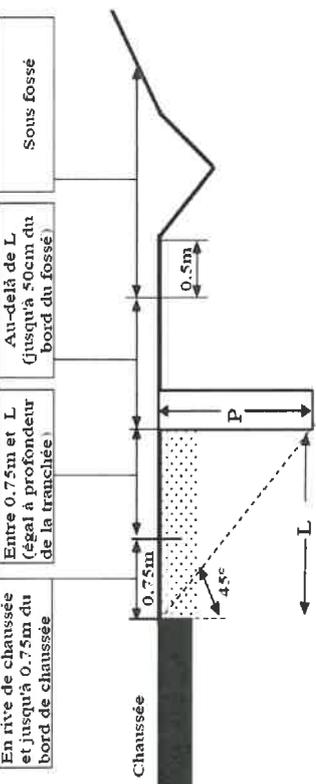
Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat. 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L		Sous fossé
160	Cat 3	Du PR4+936 Au PR4+953	G	TT	12m	2m				Schéma 6-2 En rive Schéma 7 Sous Chaussée

« Vous souhaitez recueillir des informations concernant la présence ou non d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et d'amiante sur les routes départementales situées sur ces secteurs.

En l'absence d'information de ce type sur les routes départementales dont nous assurons la gestion, il vous appartient de vérifier la présence ou non d'HAP et d'amiante dans les chaussées sur lesquelles vous intervenerez en réalisant à vos frais les sondages et analyses préalables. »



- * Techniques :
- TT = tranchées traditionnelles
 - TE = tranchées étroites
 - FD = Forage dirigé
 - F = Fonçage
 - SA = Supports aériens

Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3

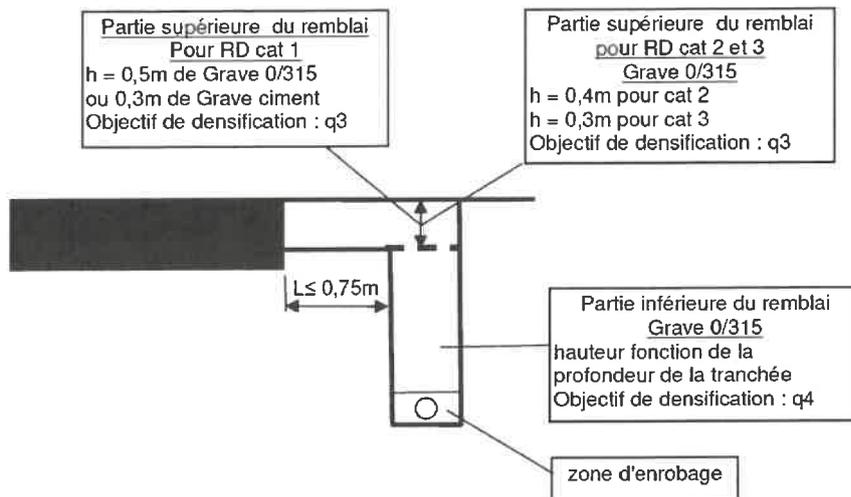


Schéma n°7 sous chaussée RD cat. 1 niveaux 1 et 2a pour tranchée isolée

